

DELEGATION DE SIGNATURE
Directeur des Ressources Humaines

Décision n° 2025-01

Le Directeur,

Vu le Code de la santé publique et notamment ses articles L6143-7 et D6143-33 à D6143-35,

Vu la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et modifiant le code de la santé publique,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé,

Vu le décret n°2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu la convention de Direction commune du 03 décembre 2019 entre le centre Hospitalier Esquirol, le Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury et l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert,

Vu les arrêtés du Centre National de Gestion du 4 et 24 novembre 2020 nommant Monsieur François-Jérôme AUBERT, Directeur du Centre Hospitalier Esquirol, Directeur du Centre Hospitalier La Valette à Saint-Vaury et de l'EHPAD de la Chapelle-Taillefert (Creuse) dans le cadre de la Direction commune, à compter du 1er décembre 2020,

Vu le contrat de travail N° M 2021/20 du 24 mars 2021 relatif au recrutement de Monsieur Arnaud GARCIA à compter du 3 mai 2021, pour assurer la Direction déléguée du Centre Hospitalier la Valette à Saint-Vaury,

Vu la décision de nommer Monsieur Arnaud GARCIA, Directeur des ressources Humaines par intérim,

Décide

Article 1 :

Monsieur Arnaud GARCIA, Directeur Délégué chargé des Ressources Humaines, reçoit délégation permanente de signature pour l'ensemble des affaires relevant de ses attributions :

- Tout acte, document, engagement ou correspondance en vue d'assurer la continuité des activités administratives de la Direction dont il a la charge
- Recrutement, gestion des effectifs et des carrières
- Paye
- Absentéisme et santé au travail
- Formation professionnelle continue - DPC
- Services sociaux du personnel : œuvres sociales, mutuelles, projet social
- Gestion du temps de travail
- Retraite
- Coordination des psychologues
- Service social – service des Majeurs protégés
- Ensemble des documents, courriers, demandes d'information complémentaires préparatoires aux décisions (qualifiées d'affaires courantes)
- Toutes mesures d'ordre interne et actes administratifs simples.
- Actes préparatoires ou conservatoires en matière disciplinaire. Sanctions du groupe 1.

Article 2 :

En cas d'absence, d'empêchement de Monsieur Arnaud Garcia, délégation de signature est donnée à Madame Nathalie Chauvet, Attachée d'Administration Hospitalière pour :

- Renouvellement de contrat
- Paye
- Absentéisme et santé au travail
- Formation professionnelle continue - DPC
- Services sociaux du personnel : œuvres sociales, mutuelles, projet social
- Gestion du temps de travail
- Retraite
- Coordination des psychologues
- Service social – service des Majeurs protégés
- Ensemble des documents, courriers, demandes d'information complémentaires préparatoires aux décisions (qualifiées d'affaires courantes)
- Toutes mesures d'ordre interne et actes administratifs simples.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Arnaud Garcia et de Madame Nathalie Chauvet, délégation de signature est donné à Madame Maud Puechavy pour l'ensemble du périmètre couvert par l'article 1 sus visé.

Article 4 :

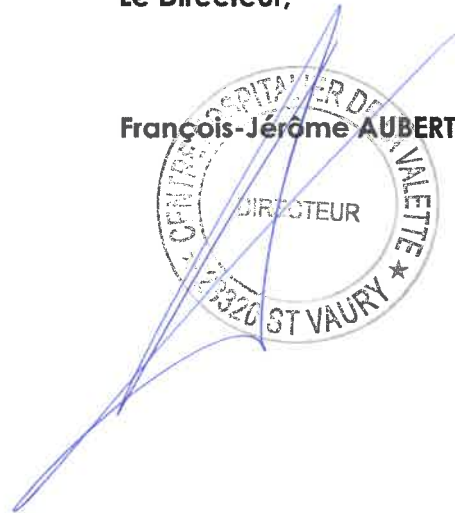
La présente décision sera notifiée aux intéressés, transmise à Madame la trésorière du Centre Hospitalier La Valette, si la délégation concerne des actes liés à la fonction d'ordonnateur des dépenses, communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication au recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Creuse. Elle est également publiée et consultable sur les sites intranet et internet du Centre Hospitalier La Valette.

Article 5 :

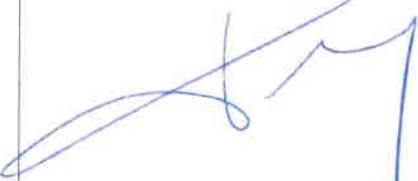
Cette décision prend effet le **18 février 2025**. Elle sera notifiée aux délégataires.

Le Directeur,

François-Jérôme AUBERT



**Modèle de signature du bénéficiaire d'une délégation de signature au sein
du Centre Hospitalier La Valette de Saint-Vaury**

Nom / Prénom	Fonction	Signature (Paraphe)
Arnaud GARCIA	Directeur des ressources Humaines par intérim	
Nathalie CHAUVET	AAH	
Maud PUECHAVY	Directrice Adjointe en charge de la Qualité, des Ressources matérielles et des Travaux	

Fait à Saint-Vaury, le 18 février 2025